



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

2

Motion

Déposée, le 6 décembre 2016

N. Gilles Roth
PL 7036

La Chambre des Députés

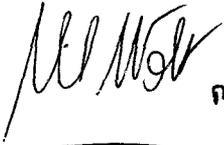
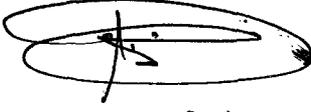
Considérant que le gouvernement propose de réduire sa contribution au Fonds de dotation globale des communes (FDG) d'un abattement estimé pour 2017 à quelque 50 millions d'euros, ce qui correspond à la participation étatique de 14,7% à la Caisse de prévoyance des fonctionnaires et des employés communaux (CPFEC),

Qu'il en résulte une moins-value de recettes pour l'ensemble du secteur communal,

Que ce retrait indirect de l'Etat du financement de la CPFEC par le biais d'un abattement global impacte les communes prises individuellement de manière différente que si le financement de la CPFEC était assuré par chaque commune au prorata de ses charges sociales,

invite le gouvernement

à répartir l'abattement entre les différentes communes en fonction des charges sociales relatives aux fonctionnaires et employés communaux qu'elles occupent

 E. Eicher
 G. Roth
 J.-P. Holsdorf
 N. Woller
 N. Lies